



- COMITÉ DE DIRECTION -
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS
ET LEYSIN (AISOL)

RAPPORT DE GESTION 2025

Préavis N° 1/2026



TABLE DES MATIERES

I.	Mot du Président.....	3
II.	Comité de direction	5
III.	Conseil intercommunal.....	6
IV.	Rapport des dicastères.....	8
V.	Conseil d'établissement de l'ESOL	16
VI.	Rapport de la direction de l'ESOL	17
VII.	Conclusions du rapport de gestion.....	19

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 89 du Règlement du Conseil intercommunal de l' AISOL, le Comité de direction a l'avantage de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2025, ainsi que les comptes de l'association pour le même exercice.

I. Mot du Président

Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre 2025 diminue légèrement de 4 élèves pour se situer à 580 enfants inscrits auprès des trois communes membres de l' AISOL. Il y a 3 élèves supplémentaires pour la commune d'Ormont-Dessous par rapport au 1^{er} octobre 2024, 5 de moins pour Leysin et 2 pour Ormont-Dessus.

À noter que 3 élèves domiciliés entre Leysin et les Ormonts ne sont pas scolarisés au sein de l'ESOL.

En janvier 2020, j'ai repris la présidence de l' AISOL sans imaginer à quel point ces années allaient être riches, intenses et formatrices. Aujourd'hui, au moment de dresser un regard rétrospectif, je retiens avant tout une expérience profondément positive, tant sur le plan humain que dans l'apprentissage du rôle d'un exécutif.

Ces années m'ont permis de mieux comprendre les responsabilités, les équilibres et les exigences qu'implique la gouvernance d'une structure intercommunale. Elles m'ont aussi offert l'opportunité de collaborer étroitement avec les communes partenaires et les membres du Comité directeur, avec lesquels j'ai partagé de nombreux moments constructifs, parfois exigeants, mais toujours porteurs de sens. Je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude pour ces six dernières années et demie.

Nous avons traversé des périodes marquantes. La crise du Covid-19 a constitué un défi majeur, avec la fermeture des écoles et la nécessité de repenser rapidement notre organisation. Plus récemment, l'arrivée d'élèves en provenance d'Ukraine nous a conduits à ouvrir, en un temps record, quatre nouvelles classes à Leysin, démontrant la capacité de notre structure à réagir avec efficacité et solidarité.

D'autres réalisations importantes ont jalonné cette période, comme l'extension des zones Mobilis permettant un accès aux transports sur l'ensemble des Diablerets sans augmentation de prix, la mise aux normes du réfectoire des Diablerets, la finalisation de la révision des statuts de l' AISOL ou encore la reprise de la bourse par la Commune d'Ormont-Dessous.

Sur impulsion du Conseil intercommunal, nous avons également œuvré pour améliorer concrètement le quotidien des élèves et des familles, notamment en proposant des conditions plus avantageuses pour les devoirs surveillés. Nous avons modernisé les équipements pédagogiques avec le renouvellement des tableaux interactifs, en particulier au collège d'Aigremont, et en développant les infrastructures, comme l'agrandissement de la salle de science.

Dans le domaine des transports, un travail important a permis de réduire la charge financière annuelle en transférant le paiement relatif aux doublages des bus au prestataire de service, contribuant ainsi à une gestion plus efficiente des ressources. Une charte des transports signée, par les parents et les enfants, a aussi été mise en place en 2025.

Certains dossiers restent ouverts et devront être poursuivis. Il s'agit de l'amélioration de l'organisation de la pause de midi, en collaboration avec l'ESOL, le renforcement des enjeux de cybersécurité, devenus incontournables, ainsi que la révision des contrats liés à la restauration scolaire.

Au-delà des réalisations concrètes, il me semble important d'insister sur un point essentiel, qui est la nécessité pour l' AISOL de conserver une indépendance réelle vis-à-vis des exécutifs communaux. Cette autonomie est indispensable pour garantir une gouvernance cohérente et efficace. Le lien avec les communes doit continuer de s'appuyer sur les représentants siégeant au Comité directeur, véritables relais d'information et de dialogue.

Il me paraît aussi essentiel de rappeler que le pouvoir exécutif d'une association intercommunale doit être pleinement reconnu, au même titre que celui d'un exécutif communal. Dans cette logique, et dans un esprit d'ouverture, la présidence de l' AISOL, historiquement assumée par un représentant de Leysin, pourrait à l'avenir être confiée à une autre commune membre.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres du Comité directeur pour leur engagement, leur disponibilité et leur capacité à toujours rechercher des solutions, avec pour priorité constante l'amélioration du quotidien des élèves.

Le Comité directeur va probablement connaître quelques changements au niveau de sa composition dès le 1^{er} juillet prochain. La situation de l'association est saine et au-delà des divers projets en cours, les différentes demandes et problèmes sont traités dans les meilleurs délais. Nous laissons une association parée pour affronter les défis de la législature 2026-2031 et souhaitons d'ores et déjà plein succès aux successeurs.

Nous remercions le Conseil intercommunal, le Conseil d'établissement de l'ESOL, les trois communes partenaires et l'Établissement Scolaire Les Ormonts-Leysin pour leur participation et collaboration, qui permettent d'unir les forces aux bénéfices des jeunes de notre région.

II. Comité de direction

Le Comité de direction a tenu, durant l'année 2025, 11 séances qui ont eu lieu, en général, le mardi à 18h00. Le compte rendu de ces séances est consigné dans 70 pages de procès-verbaux. Votre Comité a traité régulièrement, lors de ses séances, les différents préavis. Ce sont les préavis 1/2025, 2/2025 et 3/2025.

FINANCES ET GESTION

M. Philippe Tauxe, président

Suppléante : Mme Raphaële Brugger

- Administration générale
- Budget
- Comptabilité générale
- Emprunts

ECOLAGE ET ASSISTANCE AUX DEVOIRS ET CYBERSECURITE

Mme Laure Détraz

Suppléante : Mme Stéphanie Chablaix

- Gestion des cas particuliers d'enclassement
- Occupation des bâtiments scolaires
- Assistance aux devoirs
- Répondante cybersécurité

REPAS

M. Pierre-Alain Dubois

Suppléante : Mme Nicole Tougne

- Contact avec les restaurateurs
- Organisation et gestion de la pause de midi
- Gestion des présences

MEDICAL

Mme Nicole Tougne

Suppléant : M. Philippe Tauxe

- Médecin scolaire
- Infirmière scolaire
- Dentiste
- Prévention

ACTIVITES EXTRA ET PARASCOLAIRES

Mme Stéphanie Chablaix

Suppléante : Mme Laure Détraz

- Organisation activités diverses
- Organisation du ski
- Jeux divers

TRANSPORTS

Mme Raphaële Brugger, vice-présidente

Suppléant : M. Pierre-Alain Dubois

- Organisation des transports
- Liaison avec CarPostal, TPC et les transporteurs locaux
- Prévention et sécurité

III. Conseil intercommunal

En 2025, le corps législatif a tenu deux séances, les 20 mai et 25 novembre.

Trois préavis ont été déposés courant 2025. Le Conseil intercommunal a pris les décisions suivantes :

Dans sa séance du 20 mai 2025 :

Préavis N° 1/2025, relatif au rapport de gestion 2024 :

- D'approuver les comptes de l'Association intercommunale scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2024 tels que présentés ;
- De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2024.

Dans sa séance du 20 novembre 2025 :

Préavis N° 2/2025, relatif au remplacement de 12 tableaux interactifs :

- D'accorder au Comité de direction un crédit total de **CHF. 60'000.-** pour :
 - Financer l'achat de 12 tableaux à affichage numérique frontaux (ANF) afin de remplacer les «beamer» mis en place il y a une dizaine d'années, pour un montant maximum de CHF 60'000.- TTC,
- D'admettre le mode de financement proposé.

Préavis N° 3/2025, relatif au budget 2026 :

- D'adopter le budget 2026 de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin, tel que présenté.

Composition du Conseil intercommunal de l' AISOL au 31.12.2025

Membres d'Ormont-Dessous :

Gretel Ginier, syndique

Jennifer Marrone

Aline Martin

Géraldine Venker

Membres d'Ormont-Dessus :

Christian Reber, syndic

Arnaud Ader

Nadine Arena

Isabelle Loup

Membres de Leysin :

Jean-Marc Udriot, syndic

Violeta Arsic

Marie-France Bride

Jean-Daniel Champagnac

Théophile Cuche

Nicole Gremaud

Fabienne Griffet-Gasser

Madeleine Manigley

Serge Morel

Organisation :

Présidence : **Isabelle Loup**

Vice-Présidence : **Gretel Ginier**

Scrutateurs : **Jennifer Marrone et Nadine Arena**

Scrutateurs suppléants : **Madeleine Manigley et Théophile Cuche**

Secrétaire : **Séverine Mermod**

Commission de gestion : **Géraldine Venker (Présidente), Arnaud Ader et Jean-Daniel Champagnac**

IV. Rapport des dicastères

FINANCES

Le Comité de direction de l' AISOL a le plaisir de soumettre à l'approbation du Conseil intercommunal les comptes pour l'année 2025.

Au 1^{er} octobre 2025, le nombre d'élèves fréquentant l'Établissement scolaire est de 580 élèves.

Comme vous le savez, notre association est passée au plan comptable MCH2 depuis le 1^{er} janvier 2025, dont les charges et revenus sont détaillés ci-dessous :

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	3 504 485	3 517 963	3 547 884	3 573 884
2120	Degré primaire I	1 842	2 485 608	16 000	2 510 709
2130	Degré secondaire I	31 738	951 924	26 000	1 021 440
2170	Bâtiments scolaires	2 395 829	1 488	2 398 694	
2180	Accueil de jour	370 335	17 345	412 750	5 585
2190	Bibliothèque scolaire	11 313	5 652	11 000	5 500
2191	Transports d'élèves	373 595	20 300	398 000	5 959
2193	Camps et activités scolaires	233 006	19 136	221 690	6 790
2199	Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	86 826	16 510	63 750	17 910
4	Santé	14 855	1 378	30 000	4 000
4300	Service médical des écoles	14 855	1 378	30 000	4 000
Total		3 519 341	3 519 341	3 577 884	3 577 884

Le budget 2025 a été maîtrisé. Nous avons prévu des charges pour CHF 3'577'884 sur l'année 2025 et, en réalité, les dépenses se sont montées à CHF 3'519'341, soit une économie de CHF 58'543. Cette baisse concerne principalement les frais de transport et de repas.

Les revenus de l' AISOL proviennent presque exclusivement des 3 communes fondatrices de l' AISOL et se décomposent de la manière suivante :

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
	Degré primaire I				
21200.4612.0	Participation commune d'Ormont-Dessous		499 532		488 864
21200.4612.1	Participation commune d'Ormont-Dessus		553 698		567 324
21200.4612.2	Participation commune de Leysin		1 425 276		1 454 521
Total			2 478 506		2 510 709
	Degré Secondaire I				
21300.4612.0	Participation commune d'Ormont-Dessous		193 654		205 202
21300.4612.1	Participation commune d'Ormont-Dessus		217 453		235 379
21300.4612.2	Participation commune de Leysin		524 955		573 359
Total			936 062		1 013 940
			3 414 568		3 524 649

La différence entre le budget 2025 (CHF 3'524'649) et les comptes 2025 (CHF 3'414'568) représente CHF 110'081 de charges en moins à supporter par les communes. Cette baisse s'explique principalement par des charges légèrement plus faibles et des revenus légèrement plus élevés, notamment en lien à la participation de l'EVAM, qui s'est avérée plus importante que prévue.

Comme d'habitude, le Comité de direction de l' AISOL accorde une attention constante à la recherche d'un équilibre financier durable pour l'ensemble des communes partenaires.

Des efforts significatifs sont engagés chaque année afin de proposer un cadre scolaire et parascolaire attractif, favorable à l'apprentissage et au développement des compétences des élèves. L'environnement offert par les écoles des Ormonts et de Leysin constitue de véritables atouts pour la population de la région. Il est de notre responsabilité de préserver ces acquis tout en poursuivant leur évolution. Ces éléments représentent également des arguments solides pour encourager l'installation de nouvelles familles au sein des trois communes.

REPAS

En 2025, les cantines des trois sites de l' AISOL ont servi pas moins de 39'832 repas chauds et 5'346 piqueniques.

La Cantine des Diablerets

4'174 repas ont été servis avec une moyenne de 27 repas par jour et 39 piqueniques. L'équipe, sous la responsabilité, de Mme Sunny Borloz ainsi que Mme Lumturije Krasniqi a démissionné à la fin de l'année scolaire 2024-2025. Le Comité de Direction les remercie grandement pour leur travail et investissement qu'elles ont eu pendant de nombreuses années au sein de cette cantine. Depuis le début de l'année scolaire, Monsieur Laurent Belet a pris la responsabilité de cette structure. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. L'équipe se compose toujours de 3 personnes, qui encadrent les enfants à notre plus grande satisfaction. Le temps de présence de cette équipe se monte à environ 25 heures par semaine, soit 0.6 équivalent plein temps, ce qui comprend également la surveillance de la pause de midi.

Les repas, en liaison chaude, nous sont fournis à notre plus grande satisfaction par l'Auberge de la Poste des Diablerets. En début d'année 2025, nous avons eu la visite de la Police du Commerce. Suite ce passage, nous avons dû procéder à quelques modifications et ajouts d'infrastructures, entièrement financé par l' AISOL, comme par exemple, la mise en place de l'eau chaude dans les WC, d'un lavabo dans le réfectoire, de l'achat d'un réfrigérateur, de vestes de travail, etc.

Cantine du collège d'Aigremont au Sépey

20'283 repas ont été servis cette année. Ce chiffre est relativement stable par rapport à 2024. 1'229 piqueniques ont été consommés à l'intérieur de notre cantine. Madame Hélène Pérozéni est la responsable de la cantine d'Aigremont pour la Dent-de-Midi. Cette dernière est toujours assistée par les stagiaires très motivés du SEMO et du personnel de La Dent-de-Midi. En cours d'année, Monsieur Pascal Brunner a quitté ses fonctions au sein du SEMO Chablais et a été remplacé par Monsieur Frédéric Abbet qui est le nouveau directeur de cette institution. Le Comité de Direction lui souhaite la bienvenue.

Cantine du collège du Suchet à Leysin

15'375 repas chauds ont été mangés sur place et 4'078 piqueniques, ce qui est en augmentation par rapport à l'année précédente. Au total, ce sont plus de 19'453 élèves qui ont fréquenté la cantine dirigée par Monsieur José Da Costa, chef de cuisine pour Concordance Leysin, et son équipe. Là aussi aucun problème majeur ne nous a été signalé.

Concernant la surveillance de la pause de midi sur les trois sites, quelques situations d'incivilité nous sont parfois signalées. Cela reste toutefois le fait d'un nombre limité d'élèves. Lorsque cela se produit, les élèves concernés sont accompagnés et rappelés aux règles par nos équipes de surveillance.

Concernant le prépaiement des repas, un gros travail est toujours mené par les équipes de Concordance SA et de La Dent-de-Midi car, trop régulièrement, des montants négatifs nous sont signalés. Nous rappelons régulièrement aux parents que les cantines sont gérées par des entreprises privées et que ces dernières ne font pas la banque ! Les parents en difficultés passagères sont informés qu'ils peuvent contacter, si nécessaire, le Comité de direction de notre association pour trouver un arrangement ou une solution temporaire à leur situation.

Pour terminer, le Comité de direction de l' AISOL tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et entités qui, de près ou de loin, contribuent, au bon fonctionnement de nos cantines et au bien-être de nos élèves avant, pendant et après les repas.

SANTE

L'équipe de Promotion de la Santé et Prévention en milieu scolaire (PSPS) composée de délégués scolaires ainsi que de la direction, des médiateurs, l'infirmière scolaire, la médecin-scolaire désignée, Mme la Dresse Eva Rikley de Leysin, ainsi que des membres de la Fondation La Monneresse représentants les PPLS (Psychologie, Psychomotricité, Logopédie en milieu scolaire) réalisent différents projets durant l'année. Ces projets sont souvent subventionnés par le canton.

La participation versée à la Fondation La Monneresse concerne les charges de cette plate-forme administrative et financière, réparties aux nombres d'élèves des établissements scolaires de Château-d'Oex, d'Aigle, d'Ollon-Villars-Gryon, de Bex, de Villeneuve, ainsi que de l'ESOL ; l'évolution de ce coût dépend donc de l'augmentation du nombre d'élèves de chaque établissement.

L' AISOL paie également le transport en taxi pour que les enfants en besoin de suivi PPLS puissent suivre des périodes spécifiques au Collège du Suchet à Leysin. Les trousse pharmacie à disposition dans les différents sites, ainsi que dans les lieux de cantines sont renouvelées ou complétées régulièrement par l'infirmière scolaire.

Les contrôles dentaires annuels, ainsi que la prophylaxie dentaire ont été effectués.

La distribution des pommes à la récréation, livrées par un producteur de la région, est appréciée des écoliers et des enseignants ; celle-ci a été effectuée en automne et après les vacances de Pâques sur les cinq sites.

Les animations sur l'alimentation du petit déjeuner ainsi que sur les récréations saines ont eu lieu.

Malheureusement les ateliers GORILLA sur la promotion de la santé, animés par la Fondation Schtifti, ne sont plus organisés en Suisse romande.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Ski

Cette année encore, c'est environ 300 élèves de la 1P à la 6P qui ont pu profiter des cours de ski prodigués par les écoles de ski des Mosses, de Leysin, des Diablerets ainsi que de l'école de ski Pure Trace. Nous remercions les moniteurs pour leur bienveillance et leur disponibilité.

Entre le 8 janvier et le 12 mars 2025, une seule matinée a dû être annulée. Lors des quatre dernières matinées, un transport a été organisé, afin que les élèves d'Ormont-Dessous puissent aller skier aux Diablerets ; les pistes des Mosses ayant dû fermer par manque d'or blanc.

Comme l'an dernier, les jeux divers se sont déroulés aux Diablerets (*pour les élèves du Sépey et des Diablerets*), ainsi qu'à Leysin. Cette matinée récréative s'est déroulée le 12 mars 2025. Thé, sirop, pain, fromage et chocolat ont été offerts à des enfants enchantés et à des enseignants satisfaits.

Les élèves de 7-8P ont également pu profiter de journée de ski, soit aux Diablerets, soit à Leysin. Comme les années précédentes, durant les deux journées organisées à Leysin, les élèves ont été encadrés par les étudiants de «Jeunesse + Sport».

Chez les 9-11S la journée du 27 janvier a été annulée sur place aux Diablerets (*conditions météorologiques*) et une pause «chocolat chaud - croissant» a été organisée. Les élèves ont ensuite regagné leur classe du Sépey, pour le reste de la journée.

Les matinées de ski de fond en faveur des élèves d'Ormont-Dessous, 1-6P, ne sont plus proposées ; ceci pour des raisons d'organisation, mais surtout de coûts additionnels pour les parents (*location du matériel*). De plus, il a été constaté que le matin, les pistes sont fortement gelées. De ce fait, les élèves débutants n'ont pas ou très peu de plaisir.

Aux Diablerets, les maîtresses, ont organisé, comme d'accoutumée, deux après-midi de ski de fond ; malheureusement l'une des deux a dû être annulée car la piste de fond n'était pas praticable.

L' AISOL a participé aux frais de location de matériel de ski, à concurrence de 50% de la facture pour les skis, bâtons et chaussures, ceci pour une famille du Sépey, trois familles de Leysin et une des Diablerets. Ceci représente 5 enfants.

Cette aide est octroyée sur la base des critères suivants :

- demande de prise en charge par le/les parents justifiant une situation de RI ou difficulté financière particulière
- analyse et discussion en séance du Comité directeur de l' AISOL

La décision est ensuite communiquée :

- par courriel ou téléphone au/x demandeur/s
- par courriel avec les coordonnées des bénéficiaires au magasin de sports concerné par la demande

Les magasins de sports Hefti Sports à Leysin et aux Mosses, ainsi que Jacky Sports, aux Diablerets ont octroyés des rabais complémentaires en faveur de ces demandes. Comme les années passées, nous avons informé les magasins du fonctionnement de ces demandes et leurs factures nous ont été envoyées pour la part nous concernant ; la part des parents étant directement réglée lors du retrait du matériel au magasin. Nous remercions Isabelle Fontana et Blaise Hefti, ainsi que leurs équipes, pour leur collaboration.

Comme vous pouvez le lire, la saison 2024-2025 s'est très bien déroulée, malgré un manque de neige certain. Néanmoins, nous sommes toujours au regret de constater un nombre grandissant d'absentéisme. Ceci engendre des coûts supplémentaires, principalement lors de la mise en place de transports, qui pourraient clairement être évités. Encore une fois, nous espérons que l'année prochaine, cette tendance sera à la baisse.

Activités diverses

Comme l'an dernier, des camps d'une semaine pour les jeunes de 10S ont été organisés. L'élève avait

pour choix : « Le Tour des Dents du Midi » ou camps polysportifs à Tenero (*aquatique*) ou à Fiesch (*randonnée – montagne*).

- Le Tour des Dents du Midi : du 15 au 19 septembre 2025 : 5 élèves + 3 accompagnants
- Camp polysportif à Fiesch : du 15 au 19 septembre 2025 : 21 élèves + 3 accompagnants
Randonnées, tir à l'arc, ping-pong, bowling, accor-branches, ... étaient au rendez-vous.
- Camp polysportif à Tenero : du 13 au 17 septembre 2025 : 24 élèves + 5 accompagnants

Comme l'an dernier, ce camp est décalé au niveau des dates, ceci afin de permettre aux jeunes de participer à la journée « Sportissima », organisée le dimanche. Plus de 50 sports et activités sont proposés et encadrés par des professionnels. Une superbe expérience pour nos élèves.

Camp d'Estavayer : les 9P étaient absents de l'école à la même période que leurs camarades. Du 15 au 19 septembre 2025, ils se sont rendus sur les bords du lac de Neuchâtel pour ce traditionnel camp. Tout s'est bien déroulé, avec une météo en leur faveur... malgré des températures moyennes, le soleil était au rendez-vous et tous les jours les élèves ont pu se baigner.

Toutes les classes de 1P à 8P, soit environ 420 élèves, sont partis en course d'école. Les élèves de 1-2P/5-6P et 9-11S se sont rendus au Musée des Ormonts, à Vers-l'Eglise, afin de visiter l'exposition « AVALanche ».

Aux Diablerets : les élèves de 1-2P ont profité de deux jours et une nuit au chalet du Rachy. Les 3-4P ont été en camp au Jaun.

Les élèves de 11VG ne sont pas partis en voyage de fin d'études mais ont néanmoins pu profiter de diverses activités journalières, telles que : AquaParc, visite de la « Maison Cailler » à Broc, visite des coulisses de la RTS, marche entre Le Sépey et Aigle. Les 11VP sont partis pour leur voyage à Saignelégier.

Activités facultatives

Un programme d'activités facultatives est mis en place sur les trois sites scolaires, soit Le Sépey, les Diablerets et Leysin. Ces cours sont enseignés par diverses sociétés, clubs et personnes privées allant des cours de gym, de théâtre, d'art ou de musique ... à la natation ou au basket. La fréquentation est restée stable sur les sites de Leysin et des Diablerets. Cette année, Le Sépey propose de plus en plus d'activité, avec une excellente fréquentation. L' AISOL continue de mettre à disposition gratuitement ses locaux, tant que possible, pour faciliter l'organisation et la mise en place des activités. Ceci permet de proposer des cours à des tarifs accessibles à tous.

TRANSPORTS

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions en ce qui concerne l'organisation des transports scolaires. Aucun problème n'a été signalé et les enfants ont ainsi pu rejoindre leur établissement scolaire dans un cadre organisé et sécurisé.

Dans le cadre du rappel des règles de sécurité et de respect dans les transports, une nouvelle charte des transports a été présentée aux élèves. Celle-ci a été signée par les enfants et leurs parents, marquant leur engagement à adopter un comportement adéquat durant les trajets. Cette démarche vise à renforcer la responsabilité de chacun et à maintenir un climat serein dans les transports scolaires.

Un incident isolé s'est produit dans l'ASD lorsqu'une personne extérieure a importuné un groupe

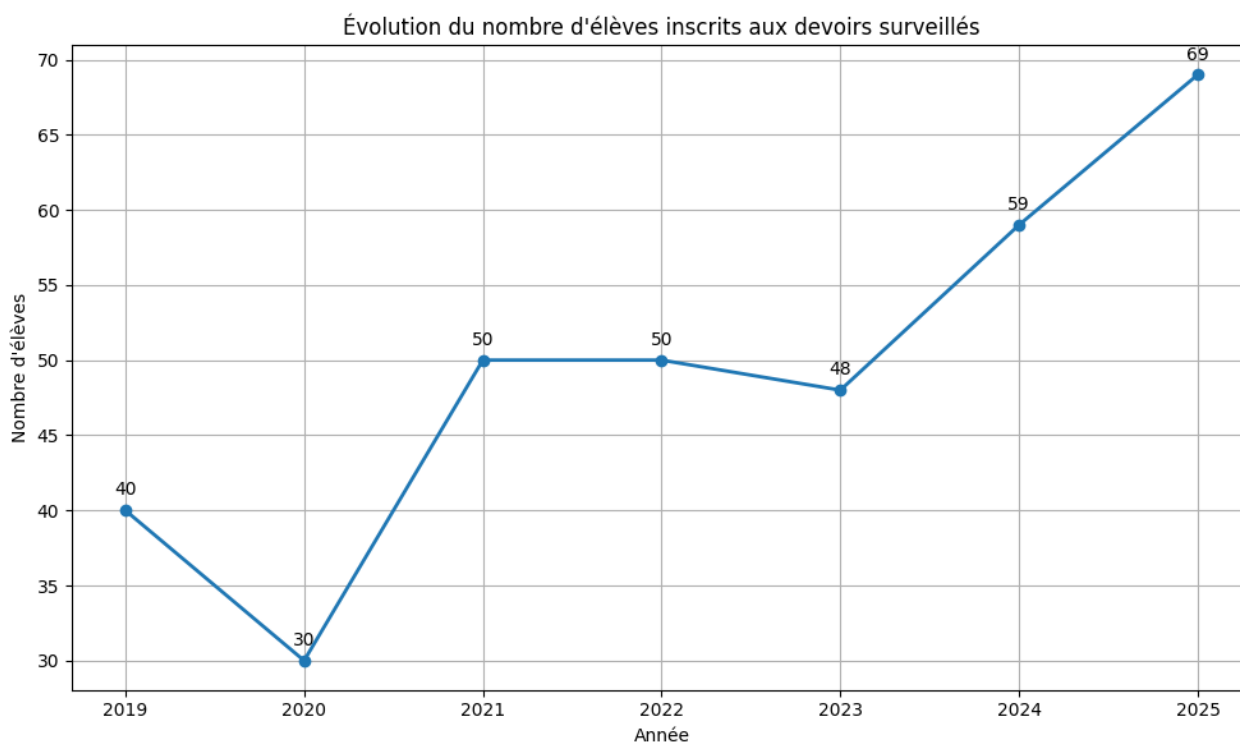
d'enfants. Bien qu'aucune conséquence physique n'ait été constatée, l'évènement a provoqué une forte frayeur chez les élèves. Face à cette situation extraordinaire, l'ESOL a réagi très rapidement en mettant en place un soutien psychologique pour les enfants en ressentant le besoin. Cette mesure a permis d'accompagner les élèves concernés et de rassurer les familles.

Un problème concernant les zones tarifaires a été identifié pour environ 17 enfants des Diablerets qui se retrouvaient initialement hors de la zone couverte par leur abonnement Mobilis. Après des négociations avec la Commission tarifaire vaudoise, une solution favorable a été trouvée : la modification de la zone tarifaire, permettant ainsi à l'ensemble des enfants concernés de voyager légalement avec leur abonnement dès la rentrée 2026. Pour cette année, l' AISOL a payé des compléments d'abonnement aux enfants hors zone dont les parents en ont fait la demande.

Le budget prévu pour les transports scolaires n'a pas été dépassé.

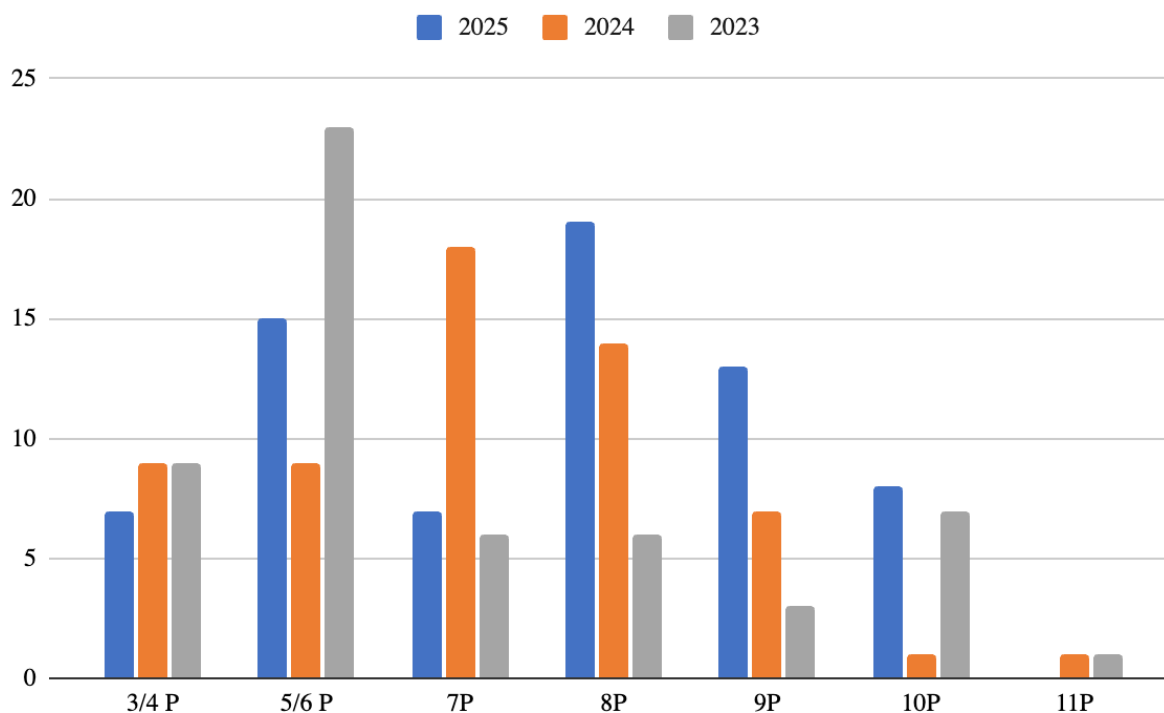
DEVOIRS SURVEILLÉS

La fréquentation des devoirs surveillés a poursuivi sa progression. Pour 2025, nous comptons 69 élèves inscrits, contre 59 en 2024 et 48 en 2023.



L'organisation mise en place ces dernières années a été maintenue. Les parents disposent toujours de la possibilité de procéder à une inscription par semestre, tout en conservant une certaine souplesse permettant des inscriptions en cours de semestre lorsque les besoins des élèves évoluent en cours d'année scolaire. La facturation est, comme les années précédentes, effectuée deux fois par an.

L'augmentation des inscriptions parmi les élèves du degré secondaire, déjà observée l'an dernier, se confirme également pour 2025. Il est à relever qu'un nombre important d'élèves inscrits dès le degré primaire poursuivent leur participation les années suivantes.



Nous remercions Madame Joëlle Ruegg pour son engagement constant en qualité de coordinatrice entre l’AISOL et les enseignants. Par son travail de coordination, d’organisation et de suivi, elle contribue de manière déterminante au bon fonctionnement du dispositif.

EVAM

Le canton participe financièrement aux frais liés à la scolarisation des enfants pris en charge par l’EVAM, notamment en ce qui concerne les frais de repas, de transport ainsi que les activités extrascolaires. Le décompte relatif à cette participation est établi sur la base de l’année civile.

Pour l’exercice 2024, le décompte final approuvé par le canton fait état d’une participation financière de CHF 96’830.-, montant qui concerne 58 élèves. A titre de comparaison, ce montant était de CHF 145’624.95 pour l’année 2023 et de CHF 46’118.40 pour 2022.

Conformément aux exigences du nouveau plan comptable MCH2, cette participation doit être ventilée dans plusieurs comptes distincts. La répartition s’effectue comme suit :

- les frais de repas seront comptabilisés dans le compte 21800.4634 ;
- les frais de transport dans le compte 21910.4634 ;
- les frais relatifs aux sorties et activités scolaires dans le compte 21930.4634 ;
- le solde correspondant aux frais généraux est porté au compte 21993.4634.

L’établissement du budget relatif à la participation EVAM demeure toutefois un exercice particulièrement délicat. En effet, la liste des élèves concernés peut évoluer au cours de l’année, en fonction des mouvements de population et des situations individuelles. De plus, le nombre de mois de prise en charge varie également, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes entre les montants budgétés et les montants effectivement perçus.

CYBERSECURITE

La force cantonale d'intervention en cybersécurité (CSIRT) poursuit ses activités d'accompagnement et de sensibilisation auprès des communes et des associations intercommunales. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où les risques liés aux cyberattaques et aux incidents informatiques concernent de plus en plus les collectivités publiques.

À la suite de l'état des lieux réalisé l'année précédente, plusieurs documents et recommandations ont été élaborés et mis à disposition des collectivités concernées. Ces premiers outils visent à renforcer la prévention, améliorer les pratiques en matière de sécurité informatique et soutenir les autorités locales dans la gestion des risques numériques.

Un travail est actuellement en cours afin de développer une structure documentaire et des procédures plus accessibles et mieux adaptées aux réalités des communes et des associations intercommunales. En effet, ces entités présentent souvent une organisation administrative et informatique différente de celle d'une entreprise privée, notamment d'une PME, ce qui nécessite une adaptation des outils et des recommandations proposés.

L'objectif de ces démarches est de permettre aux collectivités de renforcer progressivement leur niveau de sécurité informatique, tout en disposant de références claires pour la prévention, la gestion des incidents et la continuité des activités en cas de cyberattaque.

V. Conseil d'établissement de l'ESOL

En 2025, le Conseil d'établissement est composé des membres suivants :

Représentantes des autorités

- Nicole Tougne, présidente du Conseil d'établissement, représentante du Comité de direction de l' AISOL, Municipale, Ormont-Dessus
- Nadine Arena, Conseil intercommunal de l' AISOL, Ormont-Dessus
- Fabienne Griffet-Gasser, Conseil intercommunal de l' AISOL, Leysin

Représentantes des parents

- Magda Huck, Ormont-Dessus
- Gaëlle Jordan, Ormont-Dessous
- Nicole Gremaud, Leysin

Représentants du corps enseignant

- Michele Cherubini, vice-président du Conseil d'établissement, directeur de l'ESOL
- Maryline Fasoletti
- Joëlle Rüegg

Représentants des sociétés et associations liées à l'école

- Céline Pittet, représentante des sociétés locales des Diablerets
- Luis Gomez-Calvo, responsable de la Garderie, Leysin
- Représentant d'Ormont-Dessous – **Poste vacant**

Durant cette année, le Conseil d'établissement de l'ESOL s'est réuni à 5 reprises ; il a un rôle consultatif.

Diverses commissions issues du CET se sont rencontrées régulièrement. L'établissement du livret «Loisirs de chez nous», ainsi que l'organisation sur les trois sites de l'offre parascolaire par un programme d'activités après les heures scolaires, sont des sujets abordés parmi d'autres.

Les représentantes des parents d'élèves ont organisé l'Assemblée annuelle le 30 octobre 2025. Elles ont présenté brièvement à l'assemblée les différents acteurs autour de l'école, soit l' AISOL avec son Conseil Intercommunal et son Comité Directeur, le Conseil d'Etablissement ainsi que le rôle de chacun. De plus, elles ont proposé l'intervention de Mme Noémi Knobel, éducatrice sociale.

C'est toujours avec beaucoup de dynamisme que les membres du Conseil d'établissement ont débattu de nombreux sujets pertinents ; ce qui a permis de faire de nombreuses propositions aux autorités et à la direction de l'ESOL.

Le Conseil d'établissement se retrouve régulièrement. Il y règne un esprit très constructif et un grand dynamisme pour développer des projets et pour étudier les différents aspects liés à l'école.

Le Comité de direction de l' AISOL remercie chaleureusement les membres du Conseil d'établissement pour leur implication dans la vie de l'école.



VI. Rapport de la direction de l'ESOL

L'Établissement primaire et secondaire Les Ormonts-Leysin (ESOL) a pour mission d'assurer la formation de base des élèves des communes de Leysin et des Ormonts, conformément aux objectifs de l'école obligatoire vaudoise.

Notre établissement veille à offrir un environnement d'apprentissage sécurisé, inclusif et stimulant, dans le respect du cadre légal défini par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et le Département de l'enseignement et de la formation professionnelles (DEF).

L'année 2025 en quelques lignes

- **Projets pédagogiques**

Plusieurs projets pédagogiques ont eu lieu durant l'année. Certains s'inscrivent dans la durée comme l'école en forêt, l'éducation numérique ou encore les échanges linguistiques, d'autres, plus récents, se sont vus renforcés. C'est le cas notamment du volet culturel qui connaît depuis deux ans un développement notable sous l'impulsion de la référente culture de l'établissement.

- **Vie de l'école**

L'organisation d'événements culturels, artistiques et sportifs permet d'augmenter les compétences transversales des élèves qui profitent pleinement de ces moments vécus et partagés hors du contexte de la salle de classe.

- **Suivi social et prévention**

Le soutien apporté par l'éducatrice spécialisée en milieu scolaire s'avère extrêmement précieux tant pour les élèves, les familles que l'école. Il contribue à renforcer la collaboration entre l'école et les parents, clé de voûte indispensable pour la réussite scolaire et le développement des compétences sociales.

- **Résultats pédagogiques et évaluation**

Les épreuves cantonales de référence (ECR) ont pour but de contribuer à la qualité du système scolaire, d'harmoniser les exigences de l'enseignement dans le canton en vue d'assurer une égalité de traitement entre les élèves et de mettre à la disposition du corps enseignant des repères extérieurs à la classe permettant de situer la progression des élèves. Les résultats démontrent un taux de réussite variant de 70,6% à 95,7% ce qui est très satisfaisant.

- **Professionnel.le.s de l'établissement**

L'ESOL compte à la rentrée 2025 69 enseignant.e.s et 5 assistantes à l'intégration auxquels viennent se rajouter une éducatrice spécialisée, une conseillère en orientation, une infirmière, un psychologue, une logopédiste, un psychomotricien, une bibliothécaire, deux secrétaires et un directeur.

- **Elèves**

Outre les 580 élèves scolarisés dans les 31 classes réparties sur 5 sites, il convient de relever que 32 élèves le sont à domicile, 55 fréquentent des écoles privées et 3 suivent un cursus dans des structures du parapublic.

- **Perspectives**

Les effectifs vont passablement fluctuer ces prochaines années aboutissant parfois à des fermetures de classes ou au contraire au dédoublement de certains cours voire de certaines classes. Cette situation peut avoir un impact non négligeable sur la mise à disposition de locaux en suffisance et adaptés.

La révision de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) ainsi que la mise en place de la maturité en 4 ans auront des impacts significatifs sur l'organisation du cycle 3 (9-10-11S).

Le transfert de l'Ecole de maturité du Gymnase de Burier à l'Ecole professionnelle du Chablais à Aigle en août 2026 ainsi que la mise en service du Gymnase d'Aigle en août 2027 offriront de réelles opportunités aux élèves de l'Est vaudois et plus particulièrement à celles et ceux qui résident dans nos vallées.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel enseignant et administratif, l'Association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin, le Conseil d'établissement ainsi que les parents pour leur engagement constant au service de la réussite des élèves.

Michele Cherubini, directeur de l'ESOL



VII. Conclusions du rapport de gestion

Au terme de ce reflet des principales activités de notre Association, le Comité de direction tient à remercier le Conseil intercommunal pour la confiance qu'il lui a accordée tout au long de l'exercice écoulé. Nous sommes arrivés à la fin de la législature 2021-2026 et probablement qu'une partie de l'exécutif sera remplacé par de nouveaux membres. Nous leur souhaitons d'ores et déjà plein succès dans l'exercice de leur fonction et sommes convaincus que cette collaboration continuera dans l'esprit constructif qui a régné jusqu'à présent.

Pour conclure, le Comité de direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux, de bien vouloir approuver les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin, dans sa séance du 26 mai 2026 :

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par le Comité de direction
Ouï le rapport de la Commission de gestion
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'approuver les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2025 tels que présentés ;
- De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2025.

Nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux, nos salutations distinguées.

Pour le Comité de direction

Le Président :


Philippe Tauxe



La Secrétaire :


Séverine Mermod